

M. Julien Cristofoli Co-secrétaire départemental SNUipp-FSU Délégué du personnel à M. Jean-Marc Milville Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Objet : recrutement d'enseignant.es contractuel.les dans les écoles publiques de Sarthe

Monsieur le Directeur Académique,

Je vous adresse ce courrier pour vous faire part de l'indignation et de la colère des enseignant.es qui ont récemment pris connaissance du courrier adressé par vos services aux écoles que vous avez désignées pour y affecter des « enseignants nouveaux ».

Pour le SNUipp-FSU 72 comme pour les très nombreux.euses enseignant.es avec qui nous avons échangé sur ce sujet, ce choix démontre une nouvelle fois le double langage qu'utilisent celles et ceux qui prétendent servir l'Éducation Nationale.

Ainsi est-il indiqué dans le courrier adressé aux écoles qu'il s'agit «de s'assurer que les besoins puissent être couverts sur l'ensemble du territoire du département » et que des « enseignants nouveaux ont été recrutés au vu de leur parcours de formation ou de leurs expériences ».

Monsieur le Directeur Académique, nous souhaitons vivement et publiquement dénoncer une telle façon de déformer la réalité.

Lors des différentes instances que sont les CAPD ou les CTSD, nous vous avons interpellé à maintes reprises pour vous rappeler les besoins du département tant en postes qu'au sujet des conditions de travail des enseignant.es. Les 25 ouvertures/fermetures/annulations que vous avez arrêtées le 4 septembre dernier sont des preuves manifestes du manque de moyens octroyé à notre département.

Mais à ce manque de postes qui a conduit de nombreuses écoles à devoir réorganiser leur rentrée en catastrophe vous voulez maintenant y adjoindre un degré supplémentaire dans l'insuffisance manifeste des moyens. En effet, sous le vocable d' « enseignants nouveaux », vous organisez l'affectation de personnels contractuels qui n'ont justement pas reçu ou pas validé la formation de professeur.e des écoles.

Pour le SNUipp-FSU 72, les choix que vous mettez en place mettent une lumière crue sur la politique du Ministre de l'Éducation Nationale qui n'a de cesse d'évoquer une école de la confiance et de la bienveillance tout en faisant l'inverse. Mise en œuvre d'injonctions qui remettent en cause la liberté pédagogique, mise au pas des Inspecteur.trices de l'Education Nationale avec des séminaires au contenu scientifique faible voire discutable, instauration d'un classement des élèves, des écoles et des enseignant.es au travers des évaluations nationales au contenu et à la forme éminemment contestables, mise en place d'une rémunération au mérite qui est contradictoire au principe même du service public et maintenant installation de personnels précaires auprès des enfants des classes primaires.

Pour le SNUipp-FSU 72, de tels choix traduisent la volonté farouche de remettre en cause le principe même d'un service public de l'Éducation Nationale garantissant à toutes et tous les élèves d'accéder à une école publique gratuite avec des enseignant.es titulaires formés partout sur le territoire.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur Académique, nous vous demandons de renoncer à installer des personnels contractuels et de recourir au recrutement de professeur.es des écoles stagiaires afin de couvrir les besoins du département. Ainsi toutes et tous les élèves des écoles publiques de la Sarthe pourront bénéficier d'enseignant.es titulaires ayant accompli l'ensemble de leur formation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur académique, mes respectueuses salutations.

Julien CRISTOFOLI

Co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU de la Sarthe